



PROJET IRIS

QUESTIONNAIRE POUR LA COLLECTE DES BONNES PRATIQUES

GRÈCE

Prémisse

La diversité linguistique est un aspect important de l'ADN de l'Europe. Celui-ci comprend différents idiomes : les langues nationales, les langues minoritaires, les variétés dialectales et les langues des immigrés.

A partir de ce constat, le projet IRIS vise à reconnaître et valoriser la diversité linguistique des six pays partenaires et s'organise autour de trois axes principaux :

1. l'enseignement / apprentissage de la langue de scolarité par les élèves nouvellement arrivés, ou de toute façon allophones
2. la reconnaissance de la langue maternelle des élèves immigrés et enfants d'immigrés, considérée comme un droit individuel et une opportunité pour tous (L1);
3. le développement de stratégies permettant à différents apprenants de transférer d'une langue à l'autre les compétences de communication acquises dans les différentes langues de leur propre répertoire.

Dans la première phase du projet IRIS on prévoit une activité de description des contextes et le recensement des bonnes pratiques sur les trois thèmes, en proposant aux partenaires de renseigner un questionnaire ouvert et de partager des documents, des projets et des matériaux sur la plate-forme commune.

Le QUESTIONNAIRE pour la collecte des données sur les pratiques linguistiques de qualité est divisé en 5 parties:

- A. CONTEXTE LINGUISTIQUE
- B. PRESENCE D'ELEVES ETRANGERS ET ALLOPHONES
- C. ENSEIGNEMENT/ APPRENTISSAGE DE LA L2 AUX ELEVES ETRANGERS ET ALLOPHONES : BONNES PRATIQUES
- D. RECONNAISSANCE ET VALORISATION DE LA LANGUE MATERNELLE: BONNES PRATIQUES
- E. ANNEXE

Le QUESTIONNAIRE est ouvert et devrait être complété par des documents annexes, des liens vers des sites, des références bibliographiques. Il peut servir de trace pour un rapport national synthétique et pour la collecte des bonnes pratiques : matériaux, projets, outils et méthodes, en relation avec l'âge et les différents niveaux scolaires

Prénom, nom et institution d'appartenance

Evangéla Moussouri, Département de Langue et de Littérature Françaises

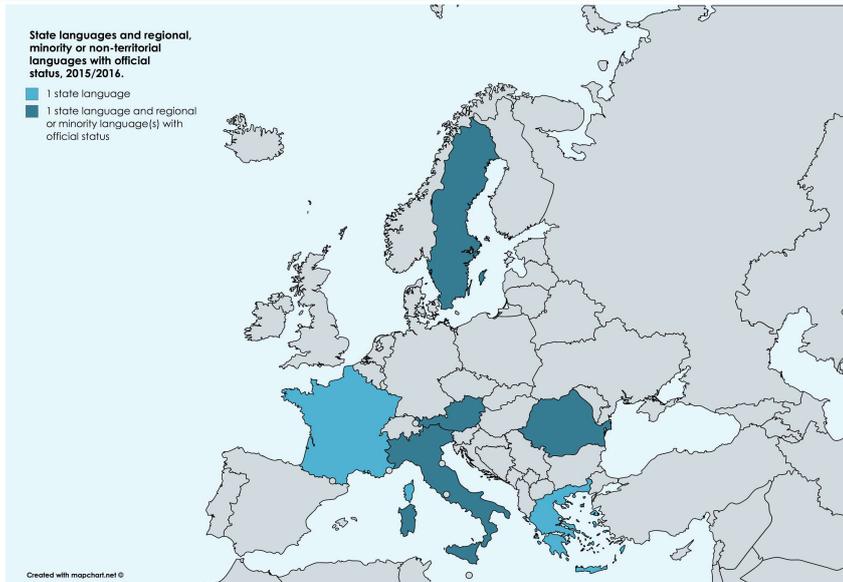
Université Aristote de Thessalonique - Grèce

E-mail

moussouri@frl.auth.gr

A. CONTEXTE LINGUISTIQUE

A.1a La situation nationale. Ci-dessous l'image décrivant la situation linguistique des six pays partenaires du projet IRIS.



Source: Eurydice, *Languages at School in Europe 2017*

A.1b Ci-dessous un tableau représentant les langues nationales, régionales et les langues minoritaires reconnues dans les six pays partenaires du projet IRIS.

State languages and regional, minority or non-territorial languages with official status, 2015/2016

STATE	State language	Regional and/or minority language with official status
AT	German	Czech, Croatian, Hungarian, Slovak, Slovenian, Romany
EL	Greek	
FR	French	
IT	Italian	Catalan, German, Greek, French, Friulian, Croatian, Ladin, Occitan, Provençal, Slovenian, Albanian, Sardinian
RO	Romanian	Bulgarian, Czech, German, Greek, Croatian, Hungarian, Polish, Romany, Russian, Slovak, Serbian, Turkish, Ukrainian
SE	Swedish	Finnish, Meänkieli, Sami, Romany, Yiddish

Source: Eurydice, *Languages at School in Europe 2017*

A1.c Notes et intégrations éventuelles

En Grèce, la langue grecque est la seule langue reconnue comme langue officielle.

D'autres langues comme le turc, le pomak, le romani, qui sont parlées par les minorités ne sont pas reconnues officiellement par l'Etat grec. La même remarque est valable pour les langues d'origine des immigrés et des réfugiés.

La langue turque constitue la langue maternelle des turcophones de la minorité musulmane de Thrace (Convention de Lausanne 1923). L'enseignement de la langue turque à l'école maternelle a commencé comme projet pilote dès 2017¹ avec une durée d'un an. Le turc est enseignée parallèlement au grec à l'école primaire, au secondaire inférieur et supérieur² (appelées écoles minoritaires).

Le pomak parlé par le peuple pomak habitant en Thrace et le romani parlé par les Roms chrétiens et musulmans ne sont pas inclus dans l'enseignement des langues du système éducatif grec.

¹ Ministère de l'Education Nationale, FEK 14- 12-2017-Num. du papier 4386

² L'enseignement du peuple minoritaire: structure et cadre institutionnel, https://www.museduc.gr/images/stories/docs/ekpaideysi_meionotitas_domi_kai_thesmiko_plaisio.pdf

A.2 Quelles sont les langues les plus répandues parmi les immigrés mineurs et les enfants d'immigrés?

Introduire le classement des langues les plus répandues parmi per les immigrés mineurs

Le répertoire des langues maternelles des immigrés en Grèce est assez vaste. D'après les données statistiques³³ pour l'enseignement primaire de l'année scolaire 2010-11 fournies par le Ministère de l'Education Nationale on dénombre 33 langues maternelles dont les plus répandues sont : l'Albanais (55.082 élèves), l'Arabe (1475 élèves), le Russe (1132 élèves), l'Arménien (511 élèves), l'Ukrainien (412 élèves), le Roumain (229 élèves) le Bulgare (185 élèves). Il est à noter qu'à cette liste on constate l'absence de langues, de variétés linguistiques et des dialectes qu'on attendrait y trouver comme le Hindi, le Bengali, l'Ourdou, le Géorgien, le Farci et bien d'autres.

La crise migratoire a conduit à une arrivée massive de réfugiés et d'immigrés en Grèce. Selon le dernier recensement de 2011⁴ et les données statistiques du Ministère de l'Intérieur pour l'immigration de 2015⁵ les 10 premiers pays d'où viennent les immigrés sont :

- 1) L'Albanie
- 2) Les Philippines
- 3) La Géorgie
- 4) L'Égypte
- 5) Le Pakistan
- 6) L'Ukraine
- 7) L'Inde
- 8) La Russie
- 9) La Moldavie
- 10) Le Bangladesh

Du 01/01/2016 au 31/10/2016 sont entrés en Grèce 872.519 réfugiés et immigrés. Leurs pays d'origine⁶ sont la Syrie (46%), l'Afghanistan (24%), l'Irak (15%), le Pakistan (5%), l'Iran (3%).

D'après le Centre National pour la Solidarité Sociale⁷, le 15 mars 2108 le nombre d'enfants non accompagnés en Grèce s'élevait à 2.940. Leurs pays d'origine sont le Pakistan (42,92%), l'Afghanistan (24,53%), la Syrie (12,74%) et autres (19,81%).

3 ELSTAT <https://www.statistics.gr/el/statistics/-/publication/SED13/>

4 ELSTAT, Recensement de la population et de l'habitat, 2011 http://www.statistics.gr/el/statistics?p_p_id=documents_WAR_publicationsportlet_INSTANCE_qDQ8fBKKo4IN&p_p_lifecycle=2&p_p_state=normal&p_p_mode=view&p_p_cacheability=cacheLevelPage&p_p_col_id=column2&p_p_col_count=4&p_p_col_pos=1&documents_WAR_publicationsportlet_INSTANCE_qDQ8fBKKo4IN_javax.faces.resource=document&documents_WAR_publicationsportlet_INSTANCE_qDQ8fBKKo4IN_in=downloadResources&documents_WAR_publicationsportlet_INSTANCE_qDQ8fBKKo4IN_documentID=151584&documents_WAR_publicationsportlet_INSTANCE_qDQ8fBKKo4IN_locale=e

5 Ministère de l'Intérieur, Données statistiques pour l'immigration (31-05-2015)

http://www.ypes.gr/el/Generalsecretariat_PopulationSC/old/general_directorate_migration/diefthinsi_metanasteftikis_polutikhs/

6 Gouvernement Hellénique

https://government.gov.gr/wpcontent/uploads/2017/04/gr_fact_sheet_refugee_print_19_01_2017-2.pdf

7 <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/62835>

A partir de l'année scolaire 2016-17 l'enseignement de l'italien recommence au collège mais uniquement pour les établissements où il y a déjà des enseignants d'italien¹⁶ qui sont titulaires.

Par ailleurs, le nombre de classes de la deuxième langue étrangère ne peut pas dépasser le nombre de classes d'enseignement général.

La distribution de l'enseignement des langues étrangères est illustrée dans le tableau suivant :

	anglais	français – allemand (au choix)
Ecole primaire		
Classes 1-2	1 heure/semaine	-
Classes 3-6	3 heures/semaine	2 heures/semaine
Collège	anglais	français – allemand – italien (au choix)
Classes 1-3	2 heures/semaine	2 heures/semaine
Lycée	anglais - français – allemand (au choix)	
Classes 1-3	2 heures/semaine	

15 Commission européenne, Chiffre clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe. Edition 2017. Rapport Eurydice <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/73ac5ebd-473e-11e7-aea8-01aa75ed71a1/language-fr/format-PDF>, p.86-87

16 Modification de la Décision du Ministère de l'Éducation Nationale n° 93381/Δ2/07-06-2016 (B' 1640) <https://www.minedu.gov.gr/publications/docs2016/anataseis-apofasi.pdf>

A.4 Existe-t-il des documents ou des lignes directives sur le plurilinguisme des élèves étrangers et issus de l'immigration ?

Insérer une référence à ces documents et quelques extraits

Le groupe de recherche **PLURALITÉS** (<http://pluralites.web.auth.gr/fr/accueil/>) a été lancé en 2015 pour mettre en place la collaboration entre scientifiques, académiques et praticiens qui travaillent dans le domaine du plurilinguisme. PLURALITÉS entreprend des actions sur le terrain dans le but de favoriser et de diffuser le plurilinguisme dans l'ensemble du contexte éducatif grec : enseignement primaire, secondaire et supérieur.

Polydromo (www.polydromo.gr/index.php/el-gr/) est un groupe inter-universitaire traitant des questions de contact de langue et de bilinguisme. Il se compose également de parents et d'autres personnes qui sont intéressés par les dimensions plus larges du bilinguisme et du multiculturalisme dans l'éducation et la société. C'est une organisation à but non lucratif qui vise à informer les professeurs et les parents sur des sujets relatifs au bilinguisme par la revue périodique «Polydromo », aussi bien que par leur page Web (www.polydromo.gr), mais également par d'autres activités, comme les interventions dans des écoles et les cours de langue d'origine aux enfants issus de l'immigration.

Le **Centre d'éducation interculturelle** ([http://kedek.inpatra.gr/dida.php?\\$ser=7&\\$mer=0](http://kedek.inpatra.gr/dida.php?$ser=7&$mer=0)), du département des Sciences de l'éducation de l'université de Patras qui travaille sur l'élaboration des cours de grec moderne pour les *expatriés*, les étrangers, les rapatriés, les groupes minoritaires et les étrangers qui habitent de façon permanente en Grèce.

Le programme **Diapolis** (<http://www.diapolis.auth.gr/index.php/2013-10-17-09-01-08>) met en place des activités visant le renforcement de l'apprentissage du grec par des élèves étrangers et rapatriés. Parallèlement, il vise le soutien d'élèves allophones et la formation de jeunes enseignants sur l'interculturalité.

Le Pomak est plutôt soutenu par le projet de l'éducation des enfants musulmans (<https://www.museduc.gr/en/>), un programme universitaire de longue durée (qui existe depuis 1997, mais de façon fragmentée). Le projet a organisé plusieurs interventions dans les écoles et a créé du matériel éducatif pour les classes scolaires et la formation des enseignants.

Un nouveau projet vient d'être lancé pour l'intégration et l'éducation des mineurs Roms (<http://www.keda.uoa.gr/roma/index.php/program/goal>). Le projet réunit les efforts des institutions universitaires et du gouvernement (loi [11684/Γ1/10-9-2008](#))¹⁷ dans une série d'actions dans l'école et dans les communautés des Roms. Sur le site du projet on peut trouver du matériel pour les enseignants de tous les niveaux scolaires.

En finissant, nous devons signaler les efforts récents pour le renforcement des compétences linguistiques des populations nouvellement arrivées (refugiés et autres migrants) avec la création des structures (a) dans les camps pour les réfugiés (DYEP) et dans les unités scolaires qui rassemblent un grand nombre d'allophones (TY)¹⁸, aussi que l'institutionnalisation des zones d'éducation prioritaire (ZEP)¹⁹ pour enfants réfugiés et les enfants issus de l'immigration.

A.4 Notes

¹⁷ http://www.keda.uoa.gr/roma/files/eggrafi_foitisi_roma.pdf

¹⁸ https://www.minedu.gov.gr/publications/docs2017/16_06_17_Epistimoniki_Epitropi_Prosfygon_YPETH_Apotimisi_Prota_seis_2016_2017_Final.pdf

¹⁹ <https://www.minedu.gov.gr/publications/docs2016/ZEP-TY.pdf>

B. PRÉSENCE D'ÉLÈVES ÉTRANGERS ET ALLOPHONES

B.1 Données récentes sur l'insertion des élèves issus de l'immigration avec une référence particulière aux élèves nouvellement arrivés

Entrer des données récentes sur : les élèves étrangers par ordre scolaire ; les élèves étrangers selon leur langue et leur nationalité, les élèves étrangers nouvellement arrivés, retard scolaire des élèves étrangers

Quant aux élèves étrangers nouvellement arrivés (enfants réfugiés), le Ministère de l'éducation nationale de Grèce, dans son Rapport pour l'éducation des réfugiés (2017: 31)²⁰, avoue le manque de données quantitatives fiables pour les élèves inscrits lors de l'année scolaire 2017-2018. Toutefois, il est estimé qu'en février 2017, 1.623 élèves étaient scolarisés dans des structures pour l'éducation des enfants réfugiés (DYEP), tandis que 1.005 enfants seraient scolarisés dans les structures pour l'éducation des enfants réfugiés qui allaient commencer à fonctionner prochainement (Rapport de l'Avocat du Citoyen, 2016: 73)²¹.

Depuis octobre 2016, 733 enfants sont scolarisés dans des classes de l'école « conventionnelle », dont 491 viennent de Syrie, 86 d'Afghanistan, 59 d'Iraq (UNHCR, Greece Fact Sheet January 2017: 73)²².

B.2 Changements intervenus au cours des deux dernières années dans la présence d'élèves issus de l'immigration

Les changements intervenus au cours de deux dernières années sont liés au flux des réfugiés, car le 60% des enfants nouvellement arrivés en Grèce appartiennent à des groupes d'âge de scolarisation obligatoire (Ministère de l'éducation nationale, Rapport 2017 : 31).

20 Comité scientifique pour le soutien des enfants réfugiés (2017). Rapport sur l'éducation des réfugiés (texte en grec : Το έργο της εκπαίδευσης προσφύγων). Athènes : Ministère de l'Éducation nationale, des Cultes et de la Recherche de Grèce.

Disponible en ligne au

https://www.minedu.gov.gr/publications/docs2017/16_06_17_Epistimoniki_Epitropi_Prosfygon_YPPEH_Apotimisi_Protaseis_2016_2017_Final.pdf.

21 Disponible en ligne au <https://www.synigoros.gr/resources/20170420-ekthesi-mixanismos.pdf> (texte en grec).

22 Disponible en ligne au <http://donors.unhcr.gr/en/unhcr-greece-factsheet-january-2017/>

B.3 Y a-t-il un organisme ou une institution qui au niveau national et/ou régional s'occupe de cette matière ?

Indiquer, décrire et renvoyer au lien relatif

Les exemples les plus pertinents concernant les institutions qui s'occupent de l'intégration sociale et/ou éducative des enfants et/ou adultes réfugiés, issus d'immigration et/ou allophones sont les suivants :

- *Conseil grec pour les réfugiés*, dont la mission consiste en la défense des droits des personnes qui ont besoin de protection et en la promotion progressive de leur intégration sociale. <http://www.gcr.gr>
- Projet *PRESS* (Provision of Refugee Education and Support Scheme) de l'Université ouverte hellénique, visant à concevoir du matériel et à réaliser des interventions éducatives auprès des enfants et adultes réfugiés qui demeurent en Grèce. <http://www.press-eap.net/> , <http://press-project.eap.gr/thinktank/>
- *METAdrasi Action pour l'immigration et le développement* est une O.N.G. dont la mission consiste à offrir des services d'interprétation et de médiation interculturelle, ainsi qu'à défendre les droits des enfants réfugiés non accompagnés. <http://metadrasi.org>
- *POLYDROMO, groupe pour le bilinguisme et le pluriculturalisme dans l'éducation et la société*, un groupe interuniversitaire de Thessalonique qui vise à sensibiliser les parents et les enseignants sur des questions liées au bilinguisme, au plurilinguisme et au pluriculturalisme, à dispenser des séminaires de formation et des séances de sensibilisation destinées aux écoles et à d'autres institutions, à offrir des ateliers aux enfants, à réaliser des cours auprès d'enfants issus de l'immigration afin de les soutenir dans leurs performances scolaires. <http://www.polydromo.gr>
- Le programme *Inclusion et éducation des enfants Roma* (2016-2018), co-organisé par l'Université Aristote de Thessalonique et l'Université de Thessalie, ayant comme but de soutenir l'accès des enfants Roma à l'école maternelle et élémentaire ; d'aider les adolescents et adultes Roma n'ayant pas terminé l'éducation obligatoire à terminer l'école élémentaire ; de leur offrir des séances socio-psychologiques, <http://peroma.web.auth.gr>

B.4 Règlementation qui régit l'insertion scolaire des élèves issus de l'immigration et nouvellement arrivés

Insérer des références à la réglementation récente et introduire des extraits significatifs

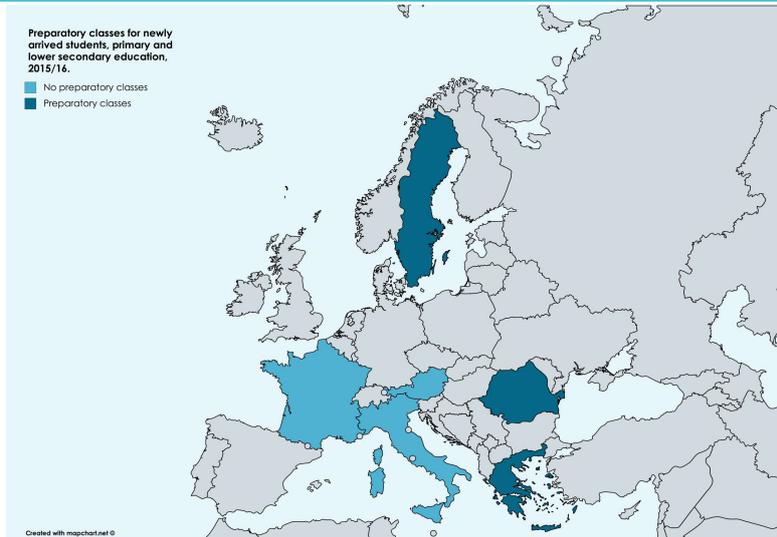
Le journal officiel du gouvernement grec numéro 2687 du 29 août 2016²³ prévoit l'institution des établissements ci-dessous :

- Les Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP), dont le but est le soutien éducatif des enfants réfugiés. La durée de fréquentation s'élève à une année scolaire, avec la possibilité de prolongement.
- Les Classes d'Accueil ZEP et les cours ZEP (Τάξεις Υποδοχής ΖΕΠ και Ενισχυτικά Φροντιστηριακά Τμήματα ΖΕΠ) dont le but est l'éducation active, inclusive et efficace des élèves du primaire qui ne possèdent pas le niveau nécessaire en grec (Roma, allophones, rapatriés, populations vulnérables, etc.) afin qu'ils puissent être intégrés dans le système scolaire grec. On distingue les classes d'accueil ZEP I, qui s'adressent aux élèves qui n'ont aucune connaissance du grec ou en possède une connaissance minimale et dont la durée de fréquentation s'élève à un an ; et les classes d'accueil ZEP II, dont la durée s'élève à trois ans et qui s'adressent aux élèves possédant un niveau moyen en grec, susceptible de gêner la fréquentation dans une classe dite conventionnelle.
- Les Structures d'accueil pour l'éducation des réfugiés ZEP (D.Y.E.P. ZEP), dont le but est le soutien éducatif des enfants réfugiés par le biais de l'enseignement du grec en tant que langue seconde/étrangère et l'organisation des activités éducatives. Le but, l'organisation, le programme des DYEP a été mieux défini dans le journal officiel du gouvernement grec numéro 2985 du 30 août 2017²⁴.

23 Disponible en ligne au <https://www.minedu.gov.gr/publications/docs2016/%CE%96%CE%95%CE%A0.pdf> (texte en grec).

24 Disponible en ligne au http://www.et.gr/idoes-nph/search/pdfViewerForm.html?args=5C7QrtC22wEsriJP0JAlxBXdvtSoClrL8z3KynwC3ixEliYHTRwL0-OJInJ48_97uHrMts-zFzeyCiBSQOpYnTy36MacmUFCx2ppFvBej56Mmc8Qdb8ZfRjQZnsIAdk8Lv_e6czmhEembNmZCMxLMtd8zEe5sJeKEyg7PhNYPBvPR8wbEd6fZyxvpgG1eOy2G (texte en grec).

B.5a L'image suivante distingue entre *modèle de classes séparées* et *modèle intégré*



Source: Eurydice, *Languages at School in Europe 2017*

B.5b Quel modèle d'insertion est-il adopté dans votre contexte ?

La Grèce adopte un modèle de classes séparées. Comme nous avons déjà mentionné (voir B4), la législation grecque prévoit la scolarisation des élèves nouvellement arrivés dans les Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP), les Classes d'accueil ZEP (Τάξεις Υποδοχής I και II) et dans les Structures d'accueil pour l'éducation des réfugiés.

B.5c Notes et intégrations éventuelles

Selon la législation grecque relative²⁵, le but final consiste en l'intégration éducative efficace des enfants nouvellement arrivés dans l'école « conventionnelle ».

²⁵ Voir les Journaux officiels du gouvernement grec du 29 août 2016, numéro 2687 et du 30 août 2017, numéro 2985 (textes en grec).

C. ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DE LA LANGUE DE SCOLARITE

C.1 Description de la situation

Description de la situation au niveau national et / ou local avec une référence particulière à : stratégies organisationnelles ; qui enseigne la deuxième langue ; la formation des enseignants de langue et des matières non linguistiques; points forts; problèmes.

Déscription générale – Organisation

L'éducation en Grèce est obligatoire pour les enfants de 6 à 15 ans, c'est-à-dire que l'éducation obligatoire concerne l'école primaire (école maternelle et élémentaire) et le premier cycle du secondaire (Collège). Toutefois, la vie scolaire des élèves peut commencer à l'âge de 2ans et demi (éducation préscolaire) dans des institutions soit privées soit publiques, qui s'appellent crèches (Βρεφονηπιακοί Παιδικοί Σταθμοί). Dans certaines crèches il y a aussi des classes destinées aux enfants âgés de 5 à 6 ans, qui fonctionnent en parallèle avec les écoles maternelles.

La durée de l'éducation primaire s'élève à six ans, de 6 à 12 ans. En parallèle avec les écoles maternelles et élémentaires, on trouve aussi des « écoles-garderies » (ολοήμερα σχολεία), qui fonctionnent en dehors des heures de classe et possède un curriculum enrichi par rapport aux autres écoles²⁶.

L'**Éducation secondaire** en Grèce comprend deux cycles : l'éducation secondaire obligatoire et l'éducation secondaire non obligatoire.

- I. L'**éducation secondaire obligatoire** est assurée par les écoles secondaires du premier cycle (*Gymnasia-Collèges*), Il y a des écoles secondaires dites « de jour » (de 8h à 14h) et « de soir ». La durée s'élève à 3 ans.
- I. L'**éducation secondaire non obligatoire (Lycée)** est divisée comme suit :
 - L'éducation générale est offerte par les écoles secondaires du deuxième cycle (*Lykeia-Lycées*) : *Lykeia* « de jour », dont la durée s'élève à 3 ans et *Lykeia* « de soir », dont la durée s'élève à 4 ans.
 - Enseignement professionnel, offert par les écoles secondaires du deuxième cycle pour la formation professionnelle (EPAL), soit « de jour » soit « de soir », dont la durée s'élève à 3 et à 4 ans respectivement.

Objectifs

Selon la loi [1566/1985](#), l'objectif de l'école primaire consiste au développement de multiples aspects intellectuels et physiques des enfants. En ce qui concerne la langue, l'école primaire aide les élèves à acquérir la capacité de développer et se servir des compétences langagières orales et

²⁶ Plus d'informations figurent sur le site du Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et des cultes de Grèce <http://www.minedu.gov.gr/ta-nea-toy-y-poyrgeioy-me-xronologiki-seira/298-uncategorised/299-to-ekpaideytiko-systima> (texte en grec).

écrites.

- Conformément à la loi [1566/1985](#), l'**objectif de l'éducation générale secondaire** consiste à promouvoir le développement multidimensionnel des élèves en fonction des compétences liées à leur âge ainsi que à leurs besoins de la vie.

Par ailleurs, l'**école secondaire** aide les élèves à cultiver leur expression langagière, dans le but de mieux formuler leurs pensées, en termes de clarté et de correction linguistique, à l'oral et à l'écrit²⁷.

Langue de scolarité

Le grec est la langue officielle de l'État grec, utilisé sur tout le territoire grec et à tous les niveaux de l'éducation nationale.

La minorité musulmane, qui s'élève approximativement à 1% de la population totale de la Grèce, demeure dans sa plupart en Thrace. Elle compte 100.000 membres d'origine turque, pomaque ou rom. Pour la minorité musulmane il y a des écoles dites de minorité. Dans ces écoles l'enseignement se fait en même temps en turc et en grec²⁸.

Enseignants

Les agents de l'éducation en Grèce sont **diplômés des établissements de l'éducation supérieure**. Afin de devenir instituteur/institutrice il faut suivre 4 ans d'études dans un département de sciences de l'éducation et obtenir un diplôme universitaire (Ptychion)²⁹. Pour enseigner dans le secondaire, il faut suivre des études dans une faculté spécialisée, par exemple faculté de mathématiques, de lettres, etc. dont la durée s'élève à 4 ou à 5 ans.

La formation initiale des enseignants de l'éducation primaire et secondaire s'inscrit dans l'Éducation Supérieure – soit universitaire soit professionnelle –, alors que tous les enseignants de l'Éducation Primaire – y compris les écoles maternelles – et de l'Éducation Secondaire sont diplômés au moins du premier cycle d'études (diplômés du Master 1, soit 4 ou 5 ans d'études).

Par rapport au statut du personnel et les conditions de recrutement, dès l'année scolaire 2010-2011 la loi [3848/2010](#) établit l'introduction d'un certificat de compétence pédagogique et didactique pour les enseignants du primaire et du secondaire. En même temps, cette loi introduit un nouveau processus

27 EURYDICE. Informations sur l'éducation primaire en Grèce. https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/primary-education-20_en (texte en anglais et en grec).

28 EURYDICE. Informations sur la population, la situation démographique, les langues et les religions en Grèce <https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/population-demographic-situation-languages-and-religions-33> (texte en anglais et en grec).

29 Le *Ptychion* grec équivaut au Master 1 français.

des nominations qui serait fixe et plus objectif. Pour la nomination à des postes du personnel éducatif permanent ou le recrutement des professeurs suppléants, s'il y a des postes vacants, en contrat à durée déterminée de droit public, la loi pose comme condition préalable essentielle la réussite au concours du Conseil Suprême pour la Sélection du Personnel (ASEP). Plus précisément, la nomination/le recrutement des enseignants est effectué(e) exclusivement d'après le classement de réussite au concours, compte tenu des qualifications académiques et des critères sociaux, mais aussi de l'expérience professionnelle dans l'enseignement.

Les diplômés des établissements étrangers doivent avoir achevé l'Enseignement Secondaire Supérieur. Sinon, il est demandé de posséder un certificat des compétences linguistiques pour faire la preuve de la connaissance approfondie de la langue grecque, qui est délivré par la commission de l'article 14 paragraphe 10 de la loi 1566/1985, soit par le Centre de la Langue Grecque.

Pour les Licences émises par la République de Chypre avant l'intégration totale du pays à l'Union Européenne (01/05/2004) et lorsqu'elles figurent dans le décret présidentiel 299/1997, il n'est pas nécessaire d'avoir une équivalence. Pour les mêmes diplômes et pour tout diplôme délivré après l'intégration du pays à l'Union Européenne, une équivalence est obligatoire³⁰.

- L'arrêté ministériel 117619/Δ1/18-07-2016 définit le Programme d'Études pour l'apprentissage de l'anglais dans la première et la deuxième classe du primaire³¹.
- Les élèves apprennent comme deuxième langue étrangère soit le français soit l'allemand : cela dépend des préférences de la plupart des élèves. C'est-à-dire, les élèves de la 4^{ème} donnent leur préférence, et si la plupart d'entre eux choisissent par exemple le français, en 5^{ème} ils vont apprendre le français en tant que deuxième langue étrangère.

Points Forts

- Promotion de l'éducation interculturelle
- Étapes pour le renforcement de l'apprentissage des langues étrangères.
- Promotion de la remédiation et le soutien pédagogique supplémentaire

Problèmes

- Le système éducatif grec, qui est principalement centralisé, est caractérisé par une approche descendante quant à la prise des décisions.

Les étrangers, les élèves d'immigration et les enfants réfugiés qui fréquentent les écoles grecques, affrontent souvent – et surtout pendant les premières années de leur scolarisation – des difficultés de compréhension des sens ou des significations complexes à cause de l'insuffisance linguistique de la langue officielle de scolarité (le grec). Ainsi, leur progrès est empêché même dans les cours non

³⁰ Plus d'informations sur les qualifications nécessaires pour le recrutement des enseignants dans le public figurent sur le site <https://xenesglosses.eu/2012/07/prosonta-gia-diorismo-stin-athmia-kai-b/> (texte en grec).

³¹ Le programme a été établi conformément au Programme pour l'apprentissage de la langue anglaise de la petite enfance (ΠΕΑΠ).

linguistiques.

C.2 Règlementation ou lignes directives

Insérer des références et des extraits de la réglementation

Les fonctions du système éducatif grec concernant la langue de scolarité officielle, les niveaux d'enseignement où celle-ci est enseignée, les objectifs principaux d'apprentissage ainsi que la formation des enseignants qui l'enseignent relèvent de certaines règles et dispositions.

On cite seulement quelques références et extraits des règlements :

- [Loi 1566/1985](#), concernant les objectifs de l'école primaire.
- [Loi 1566/1985](#) concernant les objectifs de l'école secondaire générale obligatoire.
- Article 2, paragraphes 1-2, Loi 309/1976 concernant le grec en tant que langue officielle.
- [Loi 3848/2010](#), concernent la formation des enseignant.

Documents liés aux politiques officielles et à la législation relative :

https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/legislation-27_en

- Programme d'Études pour le grec moderne de l'Institut Pédagogique dans le cadre de la réalisation de l'Acte « NOUVELLE ÉCOLE (école du 21e siècle) »
<http://ebooks.edu.gr/info/newps>

D'après ce programme, le but de l'enseignement du grec moderne consiste au fait que les élèves acquièrent des connaissances, des compétences et des attitudes concernant non seulement la langue elle-même et la communication linguistique efficace mais aussi leur vie personnelle et sociale et le développement du savoir-être. Plus précisément, en ce qui concerne la langue et la communication linguistique, les élèves doivent :

- Atteindre le mécanisme de la prononciation et de l'écriture du grec moderne, afin qu'ils puissent prononcer conformément aux règles phonologiques admissibles, codifier des messages oraux en utilisant les lettres de l'alphabet du grec moderne et décoder des messages écrits.
- Comprendre les points de convergence entre l'oral et l'écrit mais aussi les divergences

entre les deux et comprendre que les divergences sont dues soit à des raisons historiques soit à l'existence des variétés linguistiques géographiques ou sociales.

- Appréhender de façon critique les différents systèmes d'écriture, en tenant en compte le contexte social dans lequel ils apparaissent.
- Développer une compétence métalinguistique de la morphologie et de la syntaxe du grec moderne, déjà acquise de façon naturelle. Acquérir des aspects de la syntaxe de la langue-type, qu'ils ne connaissent pas peut-être (ex. des structures syntaxiques provenant du grec ancien, des structures de la langue-type qui s'écartent de celles des variétés régionales).
- Acquérir les connaissances métalinguistiques nécessaires sur les règles de morphologie et d'orthographe du grec moderne, afin qu'ils puissent produire des textes conformément à ces règles.
- Acquérir le vocabulaire nécessaire pour leurs besoins communicatifs, afin qu'ils puissent s'exprimer et apprécier la modulation dans le vocabulaire, non seulement comme résultat des différences en matière de la signification mais aussi comme indice des relations sociales et culturelles.

C.3 Décrire deux bonnes pratiques concernant âges et niveaux scolaires différents (cfr Annexe. Section E).

Distinguer entre école maternelle 3-6 ans ; école primaire ; école secondaire ; formation professionnelle (introduire une description et renvoyer à des liens et à des sites web).

Certains élèves, surtout ceux qui disposent d'une langue maternelle différente, affrontent des difficultés liées à l'apprentissage de la langue officielle, qu'il s'agisse de son enseignement en tant que langue maternelle ou en tant que langue seconde/étrangère. Ainsi, nous citons certaines pratiques qui pourraient faciliter les enseignants du grec moderne dans leur fonction.

- Par rapport à l'enseignement/apprentissage du grec en tant que langue étrangère auprès des étudiants allophones, il serait utile de concevoir un cours de langue, comme celui qui figure sur la page suivante :

<https://opencourses.auth.gr/modules/document/?course=ZEUS101>, Greek for refugees: Xenios Zeus (accompagné des supports pédagogiques).

Ce support pédagogique vise à aider les enseignants du grec langue seconde/étrangère dans la planification et la réalisation des cours de langue auprès des adultes allophones qui souhaitent acquérir des compétences communicatives de base en grec moderne, nécessaires pour leur vie quotidienne (niveau A1/A2 selon le CECR). Pour cette raison, le site propose des outils pour concevoir des supports linguistiques, et fournit des exemples des méthodes d'enseignement, organisées suivant des plans de cours pour débutants (niveau A1).

<https://opencourses.auth.gr/modules/document/file.php/ZEUS101/XeniosZeusKokkinidouTriandafyllidouTheoritikesProsegiseisSxediaMathimaton.pdf>

https://opencourses.auth.gr/modules/document/file.php/ZEUS101/Enl_XeniosZeusKokkinidouTriandafyllidouTheoritikesProsegiseisSxediaMathimaton.pdf

- un exemple d'une approche pédagogique quant à la matière « langue » (enseignement du grec) pour les élèves du primaire, pourrait être la proposition de l'Ecole Interculturelle pour la deuxième classe du primaire dans le cadre du programme « Diapolis ».

http://diapolis.auth.gr/diapolis_files/dراسي9/ypodراسي9.2b_2013/3

- Un autre exemple de bonnes pratiques pour l'enseignement de la langue grecque de point de vue interculturel qui pourrait être appliqué chez des élèves des classes mixtes de l'Education Secondaire, c'est ce qu'on propose pour un cours de littérature de la première classe du collège : http://diapolis.auth.gr/diapolis_files/dراسي9/ypodراسي9.2b_2013/3

- De telles applications d'enseignement sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://diapolis.auth.gr/index.php/e-y/didaefar/didglwssa>

- par rapport aux enfants de l'école maternelle, il y a du matériel basé sur l'approche interculturelle à la page suivante :

<http://www.iep.edu.gr/diapolitismiki/>

À la même page il y a aussi du matériel pour les autres niveaux scolaires de l'éducation obligatoire.

C.4 Notes

D. RECONNAISSANCE ET VALORISATION DU PLURILINGUISME ET DE LA LANGUE MATERNELLE: BONNES PRATIQUES

D.1 Description de la situation.

Signaler si une attention spécifique est accordée aux langues d'origine des élèves issus de l'immigration: enseignement à l'école et dans le curriculum des langues non communautaires; enseignement optionnel et dans un temps extra-scolaire; enseignement bilingue; autre.

Malgré les efforts des institutions universitaires qui ont signalé le besoin des supports pour l'enseignement des langues d'origine auprès d'enfants allophones en Grèce (p.ex. l'Etat ne prévoit pas d'actions pour bénéficier de ce type d'enseignement. Seule exception, l'enseignement du turc aux écoles primaires de Thrace, dites 'bilingues' (n=198) et 4 collèges (secondaire inférieur) : pourtant les populations qui y sont intégrées ont une langue maternelle autre, i.e. le pomak ou le romani (pour une discussion plus élaborée voir Dimasi, non publié)³². Pour le romani, on note la création d'un dictionnaire, par Alexiou Ioannis, et d'un lexique par le linguiste Marselou Evangelos. Plusieurs autres programmes entrepris par des universités ont visé au renforcement des compétences langagières des Roms en grec.

Des efforts viennent aussi des projets universitaires, comme celui de « Diapolis » (durée : 2010-2014) qui a travaillé sur la détection des besoins des allophones en Grèce, la création du matériel éducatif pour le renforcement du russe et de l'albanais (<http://www.diapolis.auth.gr/index.php/2013-10-17-09-02-51/-52>), la création des tests de classement par niveau de compétences linguistiques pour les deux langues (<http://www.diapolis.auth.gr/index.php/2013-10-17-09-02-51/-53>), la création d'un logiciel pour l'enseignement en ligne de deux langues (<http://www.diapolis.auth.gr/index.php/2013-10-17-09-02-51/7-keys-of-dragon>), aussi que l'enseignement pilote des langues d'origine (p.ex. du russe³³).

Polydromo est un groupe d'académiciens qui organise des actions qui méritent d'être mentionnées, comme le projet Helléno-arabe (<http://www.polydromo.gr/index.php/el-gr/research-initiatives/hellenic-arabic-project>) et C.R.E.A.T.E. pour les réfugiés (<http://www.polydromo.gr/index.php/en/research-initiatives/cr-e-a-t-e-for-refugees>). Vers la promotion du renforcement des langues d'origines des allophones en Grèce travaille aussi le groupe des linguistes (bénévoles) « Me 2 Glosses » (http://www.enl.auth.gr/me2glosses/index_en.html), filière du « Bilingualism Matters », Edinburgh, organisant des formations et des discours publics visant à disséminer les résultats scientifiques en faveur de l'avantage bilingue.

Dans un temps extra-scolaire l'enseignement des langues maternelles des allophones est très peu développé ; notons l'exemple de l'O.N.G. Mère Thérèse de la communauté des Albanais³⁴, des clubs, comme le club Roumain Dacia³⁵, et des Consulats comme le Consulat Persan (<https://www.iranculture.gr/mathimata-persikis-glosas>).

Bref, l'éducation bilingue reconnue par l'Etat grec est limitée aux écoles privées (peu nombreuses et localisés dans les grands centres urbains comme Thessaloniki, Athènes) qui soutiennent

³² <http://utopia.duth.gr/~mdimasi/cv/CV46.pdf>

³³ http://6dim-diap-elfth.thess.sch.gr/enisixisi_tis_mitrikis_glossas_ton_mathiton.pdf

³⁴ Plus d'informations sur l'O.N.G. Mère Thérèse figurent sur le site <http://www.alterthess.gr/content/xekina-mathimata-sylogos-alvanon-metanaston-sti-thessaloniki-shogata-e-emigranteve>

³⁵ Plus d'informations sur le club Roumain Dacia figurent sur le site <http://itimes.gr/%CE%BC%CE%B1%CE%B8%CE%AE%CE%BC%CE%B1%CF%84%CE%B1-%CF%81%CE%BF%CF%85%CE%BC%CE%B1%CE%BD%CE%B9%CE%BA%CE%AE%CF%82-%CE%B3%CE%BB%CF%8E%CF%83%CF%83%CE%B1%CF%82-%CE%B1%CF%80%CF%8C-%CF%84%CE%BF%CE%BD-%CE%B5/>

l'enseignement de l'anglais, du français et de l'allemand (méthode cil/emile).

D.2 Attitudes des enseignants à l'égard des langues d'origine des élèves immigrés: les enseignants de langues et les enseignants de disciplines non linguistiques.

Plusieurs recherches réalisées auprès des instituteurs/institutrices³⁶ en Grèce démontrent que les attitudes des instituteurs/institutrices à l'égard du plurilinguisme et notamment des langues d'origine des élèves réfugiés ou issus d'immigration relèvent plutôt de la tolérance et d'un ethnocentrisme ne leur permettant pas de profiter du dynamisme de la L1 des élèves pour les faciliter à leur apprentissage. Le bilinguisme des enfants allophones n'est pas souvent reconnu dans la classe (Gkantartzi & Tsokalidou, 2011)³⁷ et les langues d'origine sont considérées comme un obstacle à l'apprentissage du grec et très souvent les parents immigrés ou réfugiés sont conseillés de limiter l'usage de leur langue d'origine en famille ou même de ne pas du tout la pratiquer parce que cela cause des troubles chez les enfants et nuit à l'apprentissage de la langue de scolarité (Skourtou 2005 ; Mitakidou & Daniilidou, 2007 ; Stamou & Dinas 2009 ; Zagka, Kesidou & Mattheoudakis, 2014 ; Gkantartzi, Kiliari & Tsokalidou 2015)³⁸.

Pourtant, il faudra remarquer que les mentalités en Grèce changent progressivement et se transforment, comme le soutient une recherche menée en 2007 par Triandafyllidou et Gropas³⁹. Dans la même optique, Mattheoudakis, Chatzidaki, et Maligkoudi⁴⁰ (2017) dans une recherche récente constatent des attitudes plus ouvertes de la part des instituteurs/institutrices par rapport aux recherches précédentes.

Quant aux enseignants des langues étrangères, il semble que ceux-ci ont une disposition plutôt ouverte envers la diversité linguistique et culturelle (Griva & Chostelidou, 2011)⁴¹.

36 Les instituteurs/institutrices exercent dans l'école primaire auprès d'élèves de 6 à 12 ans. Ils enseignent le grec en tant que langue maternelle ainsi que les matières non linguistiques. Les langues étrangères sont enseignées par des enseignants de langues étrangères.

37 Gkantartzi, A. & Tsokalidou, R. (2011) "She is a very good child but she doesn't speak": The invisibility of children's bilingualism and teacher ideology. *Journal of Pragmatics* 45, 588-601. Disponible en ligne au http://users.auth.gr/tsokalid/images/INVISIBILITY_11.pdf.

38 Skourtou, E. (2005). I ekpedeftiki ke i diglosi mathites tous (en grec) [Les enseignants et leurs élèves bilingues]. In: K. Vratsalis (ed), *Didaktiki embeiria kai paidagogiki theoría* [expérience didactique et théorie pédagogique]. Athènes : Nisos.

Mitakidou, S. & Daniilidou, E. (2007) L'enseignement et l'apprentissage du grec comme deuxième langue. Les attitudes des enseignants. Dans Mattheoudaki, M., Chatzidaki, A. & Maligkoudi C. *Les attitudes des enseignants grecs à l'égard de la diversité linguistique et culturel*. 22ème Colloque International de la linguistique théorique et appliquée.

Stamou, A. & Dinas, K. (2009). Greek teachers' common misconceptions about bilingualism [en CD]. *Proceedings of the International IAIE & IMEPO Conference „Intercultural Education: Paideia, Policy, Demoi“ under the aegis of UNESCO* (Athens, June 22-26 2009).

Zagka, E., Kesidou, A. & Mattheoudakis, M. (2014). I veltiosi tou ekpedeftikou ergou ton Takseon Ypodokhis sto Elliniko scholio: Pedagogikes ke glossologikes diastasis (en grec) [L'amélioration du rôle éducatif des classes d'accueil dans l'école grecque : Dimensions pédagogiques et linguistiques]. In A. Psaltou-Joycey, E. Agathopoulou & M. Mattheoudakis (eds), *Cross-Curricular Approaches to Language Education*. Newcastle upon Tyne: Cambridge Scholars Publishing, 172-190.

Gkantartzi, A., Kiliari, A. & Tsokalidou, R. (2015). 'Invisible' bilingualism – 'invisible' language ideologies: Greek teachers' attitudes towards immigrant pupils' heritage languages. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*. Volume 18, 2015 - Issue 1. pp.60-72.

39 Triandafyllidou A. & Gropas R. (2007). *Greek Education Policy and the Challenge of Migration: An Intercultural View of Assimilation*. Paper prepared for the EMILIE project, WP3, Deliverable D4. Disponible en ligne au http://www.eliamep.gr/wp-content/uploads/en/2008/10/greek_education_policy_and_the_challenge_of_migration_triandaf_and_gropas_emilie_wp3_22_nov_07.pdf

40 Mattheoudakis, M., Chatzidaki, A. & Maligkoudi Ch. (2017). Greek teachers' views on linguistic and cultural diversity. 22nd Symposium on Theoretical and Applied Linguistics. Disponible en ligne au <https://ejournals.lib.auth.gr/thal/article/view/6003/5757>

D.3 Décrivez deux bonnes pratiques relatives à âges et niveaux scolaires différents.

(cfr. Annexe . Section E)

Décrire des projets, des matériaux et des méthodes (insérer la description et renvoyer à des liens et à des documents)

1. Le projet *Diapolis*, promu par l'Université Aristote de Thessalonique en collaboration avec l'Université d'Ioannina (Grèce), s'engageant à l'éducation des élèves étrangers et rapatriés de l'école primaire (maternelle et élémentaire) et secondaire (collège). Le projet comprend plusieurs sous-projets visant à encourager la collaboration entre les enseignants qui exercent dans les classes d'accueil et ceux qui exercent dans les classes « conventionnelles » ; à soutenir les élèves allophones et rapatriés dans l'acquisition du grec ; à cultiver un climat de communication interculturelle au sein de l'école ; à offrir aux enseignants et aux personnes concernées des séminaires de formation ; à encourager l'apprentissage des langues d'origine des enfants allophones ; à leur offrir du soutien psychologique ; à faciliter la liaison de l'école avec la communauté ; à faciliter la collaboration entre les écoles. <http://www.diapolis.auth.gr>

2. Le projet *PRESS* (Provision of Refugee Education and Support Scheme), réalisé par l'Université Ouverte Hellénique, vise à définir les besoins éducatifs des enfants et adultes réfugiés, à faciliter leur intégration linguistique et culturelle par le biais des interventions didactique informelles et à sensibiliser la société grecque en la matière. <http://www.press-eap.net/>

D.4 Notes

E. ANNEXE

Trace à suivre dans la description des bonnes pratiques (points C.3 et D.3).

Titre du projet
DIAPOLIS
Siège du projet
Thessalonique, Grèce
Institution promotrice
Université Aristote de Thessalonique
D'autres organismes, institutions, associations concernés
Université d'Ioannina (Grèce)

Description du projet (objectifs, actions, méthodes...)

Objectifs :

- encourager la collaboration entre les enseignants qui exercent dans les classes d'accueil et ceux qui exercent dans les classes « conventionnelles »
- soutenir les élèves allophones et rapatriés dans l'acquisition du grec ; à cultiver un climat de communication interculturelle au sein de l'école
- offrir aux enseignants et aux personnes concernées des séminaires de formation
- encourager l'apprentissage des langues d'origine des enfants allophones
- offrir un soutien psychologique aux élèves
- faciliter la liaison de l'école avec la communauté
- faciliter la collaboration entre les écoles

Temps

2010-2014

Méthodes

Suite à des recherches scientifiques, conception des séminaires de formation, des supports pédagogiques et organisation des séances pour le soutien psychologique.

Destinataires privilégiés (caractéristiques, données)

- enseignants qui exercent auprès d'enfants issus d'immigration et rapatriés
- autres personnes concernées (membres de la communauté éducative)
- élèves issus d'immigration et rapatriés

Documentation sur un projet (produits, matériaux...)

- matériaux de formation pour les enseignants
<http://www.diapolis.auth.gr/index.php/epimorfotiko-yliko>
- matériaux pédagogiques pour la maternelle, l'école élémentaire et le collège
<http://www.diapolis.auth.gr/index.php/ekpaideutiko-yliko>

Notes

Annexes (éventuelles)

Contacts (nom du référent, site, e-mail, adresse téléphonique)

Projet *DIAPOLIS*

Site : <http://www.diapolis.auth.gr/index.php> (en grec)

Secrétariat du programme

mél : diapolis-info@lists.auth.gr

tél. : (+30) 23 13 01 84 60

Titre du projet
PROVISION OF REFUGEE EDUCATION AND SUPPORT SCHEME (P.R.E.S.S.)
Siège du projet
Athènes, Grèce
Institution promotrice
Université Ouverte Hellénique
D'autres organismes, institutions, associations concernés

Description du projet (objectifs, actions, méthodes...)
L'objectif du projet consiste en la réalisation des actions éducatives et des interventions de soutien destinées aux réfugiés, en se focalisant sur le recueil des données scientifiques portant sur les besoins communicatifs, langagiers et éducatifs des enfants et des adultes réfugiés qui demeurent en Grèce ainsi que sur leur renforcement éducatif.
Temps
juin 2016 - décembre 2017
Méthodes
Recherche interdisciplinaire ethnographique pour l'identification des besoins langagiers, communicatifs et éducatifs des réfugiés (adultes, adolescents, enfants), dans le but de concevoir et réaliser des programmes éducatifs se focalisant sur l'éducation langagière, l'insertion scolaire, la sensibilisation de la société grecque.
Destinataires privilégiés (caractéristiques, données)
<ul style="list-style-type: none"> • réfugiés demeurant en Grèce (enfants et adultes) • enseignants

Documentation sur un projet (produits, matériaux...)
<ul style="list-style-type: none"> • PRESS Toolkit http://www.press-eap.net/ et http://press-project.eap.gr/toolkit/login/index.php (inscription obligatoire) comprenant supports éducatifs, matériaux de formation, publications scientifiques, cours en ligne destinés aux réfugiés • Thinktank http://press-project.eap.gr/thinktank/

Notes
Annexes (éventuelles)

Contacts (nom du référent, site, e-mail, adresse téléphonique)
Responsable scientifique :
Georgios Androulakis
e-mail : androulakis@uth.gr

Coordinatrices du programme :

Anna Apostolidou

Ivi Daskalaki

Sophia Tsioli



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



Erasmus+ Programme, Key Action 2 - Strategic Partnership (2017-1-IT02-KA201-036701)

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.